

**CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2023**

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 27 SEPTEMBRE, à 18H00, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François NEBOUT, maire.

Date de convocation : 21 septembre 2023

MEMBRES PRESENTS :

François NEBOUT, Nathalie DURANDET, Michel BONNEFOND, Annie MARAIS, Jérôme GRIMAL, Fadilla DAHMANI, Robert JABOUILLE, Isabelle BOURIAU, André LANDREAU, Robert LECOCQ, Marie-Laure DUMONT, Christophe MONTEIRO, Marianne IRIARTE-HUET, Marie-Claire NEAUD, Jean Leopold SIWE-NANA, Erika BONNEAU, Pascal BUCHEMEYER, Mallory PEYRONAUD, Hassen SFAR, Frédéric CROS, Sandra BISBAU, Sabrina BURON, Cédric JEGOU, Claudine DUMARGUE, William JACQUILLARD.

MEMBRES EXCUSES :

Lysiane ROUYER, Frédéric MILLAC, Christine DALLA VALLE.

POUVOIRS :

Lysiane ROUYER À Jérôme GRIMAL,
Frédéric MILLAC À François NEBOUT,
Christine DALLA VALLE À Frédéric CROS.

MEMBRE ABSENT :

Louis-Adrien DELARUE.

Madame Annie MARAIS a été nommée secrétaire de séance

N° 2023-101- Ventes des monuments funéraires d'occasion

Il s'agit de fixer un tarif de vente des monuments funéraires et anonymes, présents sur les concessions faisant l'objet de reprise suite à abandon ou arrivées à termes échues.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2223-15, L. 2223-17 et L.2223-18 et suivant,

Vu l'avis du Conseil d'Etat en date du 4 février 1992,

Vu la circulaire ministérielle n° 93-28 du 28 janvier 1993,

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité autorise la vente des monuments et signes funéraires installés sur les concessions à l'état d'abandon ou expirées depuis plus de deux années après la date d'échéance et de fixer le tarif comme suit :

Nature	Quantité	Tarif TTC
Caveau 4 places	le monument simple d'occasion	2 000€
Monuments en pierre naturelle + contour de la pierre tombale	le monument simple	Entre 400 et 500€ en fonction du monument

Fait et délibéré en mairie, le 27 septembre 2023.

Le maire,



François NEBOUT